

La finance participative, facteur durable du développement territorial en Corrèze ?

Le département de la Corrèze vient de lancer, en partenariat avec la Banque Publique d'Investissement (BPI), et avec l'appui de Financement Participatif France¹, un programme très original et ambitieux pour développer la pratique de la finance participative², ou crowdfunding, sur son territoire.

Ce programme constitue, par ses objectifs et ses modalités, une innovation majeure : il s'agit de faire de la finance participative un facteur durable d'animation et de développement territorial.

L'idée est de s'appuyer sur le dynamisme extraordinaire du participatif pour favoriser l'esprit d'initiative et le développement d'activités, dans tous les domaines (économie, solidarité, environnement, patrimoine, culture, etc.), et pour valoriser localement l'ensemble des ressources, dont l'épargne locale, ceci par un effort de communication en direction de l'ensemble de la population.

Pour cela, le département :

- met en réseau de l'ensemble des parties prenantes territoriales afin de constituer une offre accessible d'information et d'appui aux projets : organismes d'appui à l'entrepreneuriat (des consulaires aux associations spécialisées), intercommunalités, professionnels divers (experts-comptables, banquiers, etc.), etc.,
- crée un portail www.coupdepouce.correze.fr qui présente l'ensemble des ressources aux porteurs de projets et aux contributeurs potentiels, et permet d'accéder à l'offre géo-localisée des projets corrèziens,
- porte un plan de communication : événements locaux multiples, appel à projets et une journée départementale dédiée à la finance participative, le 26 novembre, qui permettra d'échanger et de mettre en valeur les projets les plus remarquables,
- inscrit ces efforts dans la durée : l'animation départementale, l'appui aux projets et l'information aux épargnants deviendront permanents après le 26 novembre.

¹ Association vouée au développement de cette activité, qui :

- Réunit 60 plates-formes et 70 représentants de l'écosystème (opérateurs de l'appui à l'entrepreneuriat et au développement local, experts, banquiers, etc.)
- Contribue aux évolutions des normes et au respect de la déontologie
- Organise avec les pouvoirs publics des Assises annuelles
- Soutient l'animation territoriale : « Tour de France », appui à des expérimentations prometteuses
- Favorise l'échange de bonnes pratiques territoriales

² Comme on le sait la finance participative est le financement direct de projets par les particuliers, ces projets leur étant soumis par le biais de plates-formes numériques spécialisées. Le numérique permettant de réunir rapidement et à moindre coût un grand nombre de contributions

Les enjeux sont énormes, liés à la rapidité de développement de la finance participative dans l'ensemble des pays développés : les montants levés font plus que doubler tous les ans (+ 150% l'an en Europe depuis 5 ans).

Apparue il y a dix ans, elle représentait déjà l'an passé 2,3 milliards d'€ au Royaume Uni, et 152 millions en France, premier pays d'Europe continentale. Le rythme de croissance constaté permet de prévoir un potentiel annuel de 10 milliards pour la France à l'horizon 2020.

Dans quelques années, tous les projets se poseront la question du recours à ce type de financement, et tous les épargnants seront contributeurs, car cette proposition des plateformes rencontre les aspirations de nos contemporains (circuit court, sens, désintermédiation, collaboratif, « âge du faire », etc.). La finance participative ne concerne plus seulement des projets artistiques et personnel (le chanteur Grégoire), elle permet maintenant de financer des start up et des PME (qui trouvent ainsi des montants de l'ordre de plusieurs centaines de milliers d'€ , en 24 heures au Royaume-Uni, en 15 jours en France).

Par ailleurs la France bénéficie depuis la fin 2014 d'une des réglementations les plus audacieuses des pays développés, avec par exemple l'abandon du monopole bancaire, ce qui constitue un facteur de soutien supplémentaire.

L'enjeu n'est pas uniquement financier, il est également économique, car la finance participative permet de satisfaire des besoins nouveaux, en apportant aux porteurs de projets à la fois des moyens matériels, mais aussi la possibilité de tester un marché, de communiquer largement et de se créer un réseau d'alliés.

Il est également culturel, la prise de responsabilité des épargnants laissant augurer une évolution des mentalités, déterminée par cette implication directe dans l'économie et le financement de projets, notamment en proximité, là où les ressorts de l'implication sont les plus forts.

La mise en œuvre du projet corrézien est judicieuse car il mise précisément sur la proximité, qu'elle soit territoriale, culturelle ou thématique, proximité qui joue un rôle majeur dans le participatif :

- c'est le levier principal d'intérêt et de mobilisation des contributeurs, plus sensibles aux projets qu'ils peuvent vraiment découvrir et suivre, ainsi qu'au développement local d'activités,
- à cette échelle, la finance participative y est accessible à tous : on vérifie fréquemment qu'il n'y a pas de barrière à l'entrée, que même ceux qui n'ont pas internet voire de carte bancaire trouvent le moyen de soutenir un projet³,

³ Voir l'expérience du Fort de la Galline, projet de développement pyrénéen
<http://lefortdelagalline.blogspot.fr/>

- les attachements aux territoires jouent un rôle-clé, l'illustration la plus extrême étant celle du Liban (3/4 de la collecte de finance participative auprès des non-résidents).

C'est à cette échelle que l'implication de l'ensemble des acteurs de l'écosystème est la plus pertinente et la plus nécessaire :

- L'implication des opérateurs de l'appui à l'entrepreneuriat accroît le nombre de projets financés sur un territoire, et accroît le taux de succès (nombre de projets dont la collecte atteint l'objectif)⁴,
- Les opérateurs classiques de l'appui à l'entrepreneuriat et aux projets sont nécessaires pour la construction des projets, et pour leur accompagnement dans la durée, toutes tâches que ne peuvent assurer les plates-formes,
- La sensibilisation et la formation des professionnels et des épargnants requièrent des actions locales : Financement Participatif France va organiser, à la demande des professionnels corréziens, des séances locales de formation, bien utiles pour surmonter la difficulté à appréhender un domaine très divers et évolutif (plus d'une centaine de plates-formes en France).

Par ailleurs, le temps de la mondialisation est aussi, paradoxalement, celui des territoires. La fragmentation territoriale (voir dernier ouvrage de Laurent Davezies, *Le Nouvel Egoïsme territorial*) et les écarts de développement qu'elle peut générer suggèrent aux acteurs des territoires de prendre en compte cette dynamique, de se l'approprier, afin d'orienter l'épargne locale vers le développement local, et d'accroître le niveau d'engagement des citoyens dans leur environnement.

Il s'agit donc de vérifier, avec l'expérience corrézienne, que les transformations attendues du participatif (financières, économiques, territoriales, culturelles) peuvent être à la fois **accélérées**, donnant un avantage concurrentiel aux acteurs du département, et **sécurisées** (par l'appui apporté aux porteurs de projets et professionnels, et par la sensibilisation-formation des épargnants). Il s'agit aussi de tester un mode de développement basé sur des dynamiques ascendantes et la résilience, dans lequel la responsabilité est redistribuée aux personnes, aux groupes et aux territoires.

André Jaunay, vice-président de Financement Participatif France,
fondateur de France Angels, administrateur territorial, docteur en sciences de gestion

⁴ Voir par exemple l'expérience du PNR de Haute Vallée de Chevreuse